



3360000 Commission paritaire pour les professions libérales

Prime unique	1
Chèques - repas	1

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>

Prime unique

CCT du 13 janvier 2016 (132.293)

Pouvoir d'achat dans le cadre de la loi du 28 avril 2015 instaurant la marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 – 2016

Art. 1, 3 § 4 et art. 5.

Date de validité : 1^{er} janvier 2016 pour une durée indéterminée.

CCT du 29 novembre 2017 (143.447)

Pouvoir d'achat dans le cadre de la CCT nr 119 du 21 mars 2017 conclue au sein du conseil national du travail fixant la marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2017 – 2018

Art. 1, 2 §§ 2 et 3 et l'art. 5.

Date de validité : 1^{er} janvier 2017 pour une durée indéterminée.

Chèques - repas

CCT du 13 janvier 2016 (132.293)

Pouvoir d'achat dans le cadre de la loi du 28 avril 2015 instaurant la marge maximale pour l'évolution du coût salarial pour les années 2015 – 2016

Art. 1, 3 § 3 et art. 5.

Date de validité : 1^{er} janvier 2016 pour une durée indéterminée.